

CAPD de vendredi 16 novembre 2018

Déclaration du SNUipp-FSU de l'Oise



Monsieur l'IA-DASEN, les choix budgétaires vont toujours dans le même sens et le ministre de l'Éducation Nationale fait toujours semblant d'être bienveillant tout en exerçant de plus en plus de contrôle, de plus en plus d'injonctions et de prescriptions.

Nous savons que, comme en 2008, le ministre veut revenir aux fondamentaux. Nous en avons une illustration avec le projet de loi de finance 2019 : 1800 suppressions de postes dans l'éducation nationale ! Comme ce chiffre est un solde, il se traduit par 2650 suppressions de postes dans le 2nd degré et 400 postes administratifs alors que des dizaines de milliers d'élèves en plus sont attendus dès l'an prochain. JM Blanquer préfère insister sur les 1900 postes créés dans le premier degré. Le SNUipp évalue à 4000 les postes nécessaires pour achever le dédoublement des CP et CE1 en EP. Où est donc la priorité à l'éducation ? La communication ministérielle ne cachera pas éternellement le manque d'engagement de l'État dans l'école publique.

La rentrée, c'est aussi plus d'élèves « notifiés MDPH » et pourtant sans accompagnant, sans AESH... Vous évoquez, monsieur l'Inspecteur d'Académie, des difficultés dans le recrutement de ces personnels. Nous vous alertons aujourd'hui solennellement sur l'urgence et la gravité de la situation : pour les élèves et les familles car la loi n'est pas respectée, pour les enseignant-es qui n'y arrivent plus, qui craquent, qui ne savent plus quoi répondre aux familles et pour les personnels AESH. Nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer pourquoi des collègues en CUI sont toujours en attente d'un renouvellement de contrat ou d'un passage vers un contrat AESH.

Rassurez-nous, monsieur l'Inspecteur d'Académie, ce que vous considérez comme étant une sortie de la précarité avec le passage sur un contrat d'AESH, n'est pas suspendue dans l'Oise faute de budget. Voici d'ailleurs quelques noms de collègues concernés de notre département : Nicolette CAPEL, Nadine BERNARD, Maryse LOZE, Françoise BLANQUET, et bien d'autres.

Nous interrogeons également les modalités du calcul des salaires d'AESH dans l'Oise : ce n'est pas normal qu'ils perdent de l'argent à la fin du mois entre un salaire de CUI et un salaire d'AESH.

Pour le SNUipp-FSU, la déprécarisation passe par la titularisation des personnels, la création de postes statutaires et la rémunération décente.

Concernant les évaluations standardisées, le ministère se veut et s'affiche rassurant et bienveillant... Et pourtant, de l'aveu même du ministre se met en place un système déjà utilisé aux États-Unis dans les années 60 : publications des résultats, salaires aux résultats, financement des établissements aux résultats, exécutions des prescriptions par les

enseignants... tout cela a tellement mal marché que ce système a été abandonné. Pour gagner plus, les enseignants et les établissements trichaient, le bachotage mécanique suppléait l'enseignement, et les enseignants exécutaient... Nous vous alertons à nouveau sur le contenu de ces évaluations ainsi que le temps de saisie des résultats. Nous réaffirmons le soutien apporté aux collègues qui entrent ou entreront en résistance face à ces évaluations.

Nous souhaitons également avoir des informations et connaître le contenu de questionnaires ou évaluations sur des « tablettes » qui ont été passées à des élèves de CE1 de plusieurs écoles de l'Oise et de Beauvais.

En tant que citoyens, en tant qu'enseignants et pédagogues, en tant que délégué-es du personnel, Il est de notre responsabilité de dénoncer le projet éducatif global de ce gouvernement et de ce ministre. Pour le SNUipp-FSU, ce projet est porteur de régressions importantes pour notre système éducatif, les élèves et les enseignant-es et nous continuerons à les combattre. Ces choix politiques continuent de dessiner les contours d'une école libérale assumée qui tourne le dos à la démocratisation du système scolaire. Ce n'est pas de cette école que nous voulons, mais celle de l'égalité réelle entre tou·tes les élèves, celle de la réussite de tou·tes, celle de l'émancipation. Dans ce cadre, la journée d'action intersyndicale de lundi 12 novembre dans l'éducation nationale à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales n'est qu'une étape.

Le SNUipp rappelle que la liberté pédagogique est une nécessité démocratique, inscrite dans le projet de Condorcet dès la Révolution Française, nécessité pour une indépendance du savoir et de sa transmission par rapport à l'autorité politique. Nécessité en termes d'efficacité dans la mesure où l'enseignement ne peut être une application à la lettre de prescriptions ignorantes des contingences et imprévus des situations d'apprentissage. L'enseignant-e est nécessairement concepteur de son travail, faisant en permanence des choix face à des situations qui n'ont pu être toutes modélisées. Nécessité pragmatique enfin : l'enseignant étant seul dans sa classe, l'institution doit lui faire confiance dans l'exercice de ses missions. Et cela concerne aussi nos collègues formateurs. Nous vous avons écrit, monsieur l'Inspecteur d'Académie concernant la réunion de mercredi 17 octobre dernier. Nous dénonçons à la fois les termes dénigrants et rabaisants employés par l'intervenant à l'égard de nos collègues ainsi que le contenu de cette formation uniquement axé sur « l'efficacité scientifique » des méthodes syllabiques et des neurosciences.

Nous attirons également votre attention sur la pression qui est mise sur les personnels de CP et CE1 dédoublés dans le cadre des visites d'IEN et de CPC dans les classes. Ce n'est jamais anodin d'avoir quelqu'un dans sa classe, d'autant plus quand il s'agit de son supérieur hiérarchique. Nous vous demandons de ne pas charger la barque plus que cela avant qu'elle ne coule.

De plus, la réponse du ministre à la grève du 12 novembre aux problématiques budgétaires avec la volonté de mettre en place un statut hiérarchique sonne comme une véritable provocation car est en total décalage avec les aspirations et demandes des personnels.

Pour finir, nous sommes toujours préoccupés par la situation des migrants : des familles avec enfants scolarisés se retrouvent à la rue et doivent attendre plusieurs heures, jusque tard dans la nuit, d'être éventuellement logés par le 115.